

Haras du Bois d'Argile



TARIFS en EUROS TTC - 2016 - 2017

Lieu pouvant accueillir des cérémonies de 60 à 250 personnes assises

La location du site comprend la mise à disposition :

- de la grange du Haras avec une salle de 300 m2, un espace cuisine pour traiteur sans four, un bloc sanitaires hommes-femmes accessibles aux handicapés, deux vestiaires et une pièce pour le babysitting,
- de cinq chambres permettant de coucher 15 personnes avec deux salles de bain et deux WC séparés, les deux nuits de vendredi et de samedi,
- d'un parking de 70 véhicules,
- d'un paddock attenant à la grange de 500 m2 pour l'apéritif sur l'herbe, avec une pergola permettant des cérémonies laïques,
- 100 chaises et tables rondes pour 130 personnes,
- une baby-sitter pour 8 enfants de 20h à minuit.

Location du site du vendredi 16h au dimanche 8h du matin :

Janvier, février, mars :	1 500 €,
Avril :	3 300 €,
Mai, Juin, juillet :	3 800 €,
Août, septembre, octobre :	3 300 €,
Novembre, décembre :	1 500 €,

Location de la grange du haras du dimanche de 10h au dimanche 19h :

Janvier, février, mars, octobre, novembre et décembre :	450 €,
Avril, août :	650 €.
Mai, juin, juillet et septembre :	850 €.

Location du site du dimanche de 10h30 au lundi 10h :

Janvier, février, mars, octobre, novembre et décembre :	600 €,
Avril, mai, juin, juillet, août et septembre :	1000 €.

Location de la salle en semaine 500 €.

Haras du Bois d'Argile

OPTIONS :

- Chauffage de la salle (forfait à 200 €),
- Bois de chauffage pour la cheminée (100 €),
- Mise en place des tables, chaises et de la décoration fournies par le locataire (150 €),
- Plantation d'un arbre – développement durable – (50 €),
- Arrivée des mariés en calèche et balade en calèche des invités dans le domaine, forfait de deux heures (450 €),
- Lâcher de pigeons voyageurs blancs (50 €),
- Cuisine cuite sur place, et non assemblée sur place (300 €),
- Baby-sitter supplémentaire (60 €),
- Visite commentée du centre de soins équin, le dimanche matin (150 €),
- Espace couvert pour le cocktail de 168 m2 (900 €),
- Rangement des tables et chaises et balayage de la salle (200 €).

PARTICULARITÉS

Il n'y a pas d'heure de fermeture de la salle. En contrepartie, à partir de minuit utiliser la porte en bois et non plus les portes vitrées afin de réduire les nuisances sonores. **Votre DJ doit être choisi parmi les DJ proposés par trois sociétés référencées par la salle (le groupe Idem à Beauvais géré par Olivier au 06 07 90 50 54, ou Blackstone, bsevenements@gmail.com, 06 74 45 90 41, www.blackstone-evenements.com, ou Presta'Son, Argenteuil, prestason@courrier.com, 01 30 76 44 24, www.prestason.com).** Ils doivent régler leur console afin que les basses ne soient pas audibles en dehors de la salle. La salle est équipée d'un limiteur de décibels et est alimentée par une puissance électrique de 30 kV. Les chambres sont disponibles du vendredi 19h au dimanche 10h du matin, sauf en cas d'extension de la location au dimanche. Les chambres sont alors libérées le dimanche soir à 19h. En cas de location uniquement pour une soirée le dimanche soir, les chambres sont disponibles le dimanche à partir de 14h (temps nécessaire au nettoyage), jusqu'au lundi matin 10h. Le choix du traiteur est libre. Serpents, confettis, mousse, lancer de lanternes avec du feu et feux d'artifice ne sont pas autorisés. Cadre enchanteur pour la réalisation de photos.

SÉCURITÉ- RESTRICTION

Le site abrite aussi un centre de soins pour chevaux ainsi qu'une résidence. Cet espace est strictement privatif et ne peut être visité par le locataire. Par contre, des chevaux du Haras peuvent pâturer autour du paddock loué avec la salle. Une clôture en bois délimite le parking, la cour et le paddock attenant à la grange. Il existe un étang dont l'accès est interdit au locataire en l'absence du propriétaire. La baignade, la pêche et toute activité nautique sont interdites. Les animaux de compagnies ne sont admis que tenus en laisse. La sécurité de la salle est assurée par deux portes automatiques dont le fonctionnement ne doit pas être obstrué.

PROPRETÉ

Les locaux et le site sont loués propres et doivent être restitués rangés (c'est-à-dire, tables et chaises stockées dans les boxes et la salle balayée). Le locataire doit retirer avec l'aide de son traiteur les poubelles et les bouteilles utilisées pendant la location.

RESPONSABILITÉS

La personne responsable est celle qui loue le site. Elle s'informe des conditions de sécurité affichées dans l'établissement et celles en vigueur dans le cadre de la location d'une salle et elle prend toutes les mesures quant au respect et à l'exécution de ces consignes par ses invités (une extension de votre assurance responsabilité civile habitation est à demander à votre assureur et à transmettre au propriétaire 15 jours avant la date de la location).

Les véhicules stationnés dans et autour du parking sont sous la responsabilité du locataire. Le propriétaire décline toute responsabilité en cas de vol ou de vandalisme. De même, le propriétaire décline toute responsabilité quant aux objets et effets personnels des invités du locataire.

La destination de la salle est celle établie lors de la signature du contrat. En aucun cas une billetterie ne peut être mise en place sans l'accord écrit du propriétaire.

Objet de la location de la salle :

Date de location :

Haras du Bois d'Argile

TERMES DE PAIEMENT ET CAUTION

Acompte de 40 % à la réservation Acompte de 30% à moins de six mois.....

Acompte de 30 % à moins d'un mois.....

Le premier acompte ne sera pas remboursé en cas de désistement dans les six mois avant la date retenue.

PS : Sans réservation ferme pour la date sollicitée le site reste libre à la location.

Un chèque de caution de 4 000 € est à transmettre avec le chèque d'acompte. Il n'est pas encaissé et il est restitué après remise du site en état initial.

POUR RETENIR LA SALLE

- Transmettre ce contrat en double exemplaires signés et datés et précédés de la mention "lu et approuvé",
- Accompagné d'un chèque de 40% de la location au nom de l'EURL du Bois d'Argile,
- Et d'un chèque de caution de 4 000 € à l'ordre de l'EURL du Bois d'Argile.

Une facture vous sera alors envoyée indiquant la date retenue pour la location, la date du premier terme payé, ainsi que les dates des deux termes de paiement suivants.

La location du site implique obligatoirement l'acceptation du présent contrat.

En cas de non respect du contrat, le propriétaire des lieux se réserve le droit d'engager toute procédure justifiée.

LOCATAIRES :

Monsieur

Nom :

Prénom :

Tel portable :

Adresse :

Mail :

Date de signature :

Signature :

Madame

Nom :

Prénom :

Tel portable :

Signature :

PROPRIETAIRE :

EURL du Bois d'Argile

Bruno Nebout

Haras du Bois d'Argile

Route de Vaux à Saint Martin Le Nœud

60390 Berneuil en Bray

06 77 03 47 45

nebout.bruno@wanadoo.fr

Signature :

Toute l'équipe du Haras du Bois d'Argile vous remercie d'avoir choisi notre lieu pour votre cérémonie et fera son possible pour vous satisfaire !

RCS Beauvais 503 055 105 – TVA intra FR42503055105

Haras du Bois d'Argile 60390 Berneuil en Bray

www.reception-harasduboisdargile.com

Tél : 33 (0) 6 77 03 47 45 nebout.bruno@wanadoo.fr